



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

FICHE DE POSTE

1 - DENOMINATION DU POSTE : Educateur spécialisé PAS

2 - DEFINITION DU POSTE

- Educateur (trice) spécialisé(e) diplômé (e) d'état
- Rémunération et déroulement de carrière : cadre conventionnel de la CC66
- Emploi du temps proposé par le salarié au Chef de service qui après accord en fonction des besoins le propose à la validation de la Direction.

3 -RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

- Le directeur du DAME Maillol-Mauresque
- Le chef de service du DAME Maillol-Mauresque

4- NIVEAU DE DELEGATION ET D'AUTONOMIE

- Rendre compte de toute action au directeur et/ou chef de service (planning, autorisation d'absence, changement d'horaires), de la mise en place des actions engagées et toutes informations importantes concernant le cadre de ses missions
- Alerter les personnes compétentes en cas de dysfonctionnements ou d'évènements graves ou indésirables.

5 -MISSIONS PRINCIPALES EDUCATEUR SPECIALISE PAS

1. Accueil et Écoute des Familles :

Il reçoit, toujours en lien avec le coordonnateur, toutes les familles qui sollicitent le PAS dont l'enfant est en situation de difficulté scolaire ou de handicap afin d'entendre leurs demandes et difficultés.

Il assure un accompagnement personnalisé et bienveillant pour répondre aux besoins spécifiques de chaque famille.

Il oriente, si nécessaire, les familles vers les structures adaptées à leur demande, en veillant à ne pas se substituer à la MDPH.

Il fait le lien entre les attentes des parents et la communauté éducative.

2. Soutien aux Professionnels de l'Éducation Nationale :

Il reçoit les enseignants et autres professionnels de l'éducation nationale qui rencontrent des difficultés avec un élève à besoins particuliers.

Il propose un soutien médico-social en lien avec l'EMAS du territoire de premier niveau pour aider les professionnels à mieux comprendre et accompagner les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers, notamment lorsque ces besoins correspondent à son expertise du handicap.

3. Observation et Évaluation :

Il observe en coopération avec le coordonnateur et en lien avec son supérieur hiérarchique direct, les élèves dans leur milieu scolaire ou périscolaire pour réaliser une évaluation situationnelle de la difficulté rencontrée par l'élève.

Il réalise des bilans et formalise des comptes rendus d'observation formels à destination des enseignants et famille pour orienter les propositions d'actions éducatives nécessaires à l'adaptation de l'école.

Il propose une approche globale de la situation de l'élève, aborde et analyse les composantes qui contribuent à l'apparition de la difficulté scolaire (situation pédagogique, situation scolaire, situation sociale, évaluation fonctionnelle) en coopération avec le coordonnateur du PAS et les personnels de l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire.

4. Proposition d'Aménagements et d'Outils :

En fonction de l'analyse des besoins et au regard des aménagements et outils potentiellement déjà mis en place par l'école ou l'établissement scolaire, il propose des outils éducatifs et des aménagements adaptés pour améliorer l'inclusion scolaire des élèves à besoins particuliers.

Il met en œuvre ces aménagements avec l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire dans une dynamique de partage de compétence et dans une perspective de mise en accessibilité progressive de l'environnement scolaire (intervention courte durée, estompage et transmission des éléments de compréhension et de pratiques nécessaires à la poursuite des aménagements).

5. Soutien éducatif par un personnel médico-social :

Lorsque l'évaluation de l'élève fait apparaître une situation susceptible de présenter ou d'évoluer vers une situation de handicap, il propose conjointement avec le coordonnateur de PAS, le recours à des interventions médico-sociales ponctuelles co-construites entre l'équipe médico-sociale qui les assure et la famille.

Il coordonne les actions mises en œuvre en classe avec les différents acteurs médico-sociaux extérieurs intervenant en appui et mobilisés par le PAS.

6. Soutien des Familles :

Il apporte, en lien avec le coordonnateur du PAS, les soutiens nécessaires à la famille de l'élève afin de faciliter son parcours et la mise en œuvre des démarches adaptées.

Il propose des bilans des actions entreprises afin d'évaluer et d'objectiver la pertinence des réponses apportées et de leur adéquation effective avec les besoins observés.

7. Sensibilisation et Formation :

En lien avec l'équipe et les missions de l'EMAS :

Il organise des temps de sensibilisation sur la circonscription scolaire en fonction des besoins des élèves à besoins particuliers.

Il propose ou co-construit des formations et des ateliers pour les enseignants et les professionnels de l'éducation nationale afin de renforcer leurs compétences en matière d'école pour tous.

Il peut aussi proposer des temps de sensibilisation au handicap auprès des parents d'élève.

8. Rapport d'activité

Il rend compte de son activité quotidienne dans la coordination du PAS, contribue à l'élaboration du rapport d'activité du PAS et alimente les différents tableaux de bord dédiés à la préfiguration et au suivi de la mise en place des PAS.

6 - MISSIONS GENERALES :

- Dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion, aider au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'action collective en direction des groupes et des territoires.

- Dans le cadre d'équipes pluriprofessionnelles, son intervention s'effectue conformément au projet institutionnel qui répond à une commande sociale.
- Il aide et accompagne des personnes, des groupes ou des familles en difficultés dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.
- Pour ce faire il doit établir une relation de confiance avec la personne ou le groupe accompagné et élabore son intervention en fonction de son histoire et de ses potentialités psychologiques, physiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.
- L'éducateur spécialisé a un degré d'autonomie et de responsabilité dans ses actes professionnels le mettant **en** capacité de concevoir, conduire, évaluer des projets personnalisés d'accompagnement ou adaptés à des populations identifiées. Il est en mesure de participer à une coordination fonctionnelle dans une équipe et de contribuer à la formation professionnelle d'autres intervenants.
- Il développe une fonction de veille et d'expertise qui le conduit à être interlocuteur et force de propositions pour l'analyse des besoins et la définition des orientations des politiques sociales ou éducatives des institutions qui l'emploient. Il est en capacité de s'engager dans des dynamiques institutionnelles, inter institutionnelles et partenariales.
- Il intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels il travaille soient considérés dans leurs droits, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et soient soutenus dans le renforcement des liens sociaux et des solidarités **dans leur** milieu de vie.
- Coordonner les écrits professionnels, s'assurer qu'ils apparaissent dans le dossier unique et rédiger toutes notes ou rapports à destination des partenaires sous validation d'un cadre.

➔ SPECIFIQUES :

- Il crée des espaces d'expression facilitant la participation et la co-construction avec chaque jeune et ses représentants légaux.
- Accompagnement de l'enfant dans une démarche de soin
- Accompagnement et apprentissages dans les temps du quotidien
- Participer aux réunions partenariales quand nécessaire.
- Appui à un comportement social adapté
- Accompagnement à la citoyenneté
- Soutien à la parentalité

Rédiger comptes rendus de bilans, de suivis et de réorientations. Il **produit systématiquement un compte-rendu** après chaque rencontre, versé au dossier de l'utilisateur

7 - RATTACHEMENT FONCTIONNEL

- L'éducateur spécialisé du PAS est sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement scolaire de rattachement du PAS.
- Travailler en équipe et en lien avec ses collègues ES PAS, EMAS et avec les équipes pluridisciplinaires des Dispositifs enfants de l'association Joseph Sauvy.

8 - COMPETENCES REQUISES

➔ Générales :

- Connaître le fonctionnement du Médico-social enfant
- Connaissances générales des textes de références du médico-social : (Loi 2002-2 et Loi 2005, Loi 2017 et décret 2024...)
- Connaissances spécifiques à l'établissement : Loi santé 2017, décret des dispositifs, règlement intérieur, projets d'établissement, Contrat de parcours de soin, règles de sécurité et de confidentialité et outils institutionnels de communication (ogirys et sms log).
- Connaître les différents partenaires et savoir identifier les spécificités de chacun
- Connaître la spécificité des usagers accueillis en DITEP, IME, IEM, etc.

➔ Savoir-faire :

- Savoir travailler en équipe et coordonner ses activités avec celles de ses collègues et cibler les informations à transmettre aux autres personnes concernées.
- Savoir mener des entretiens.
- Capacités à prendre des initiatives dans le cadre de sa mission.
- Capacités à actualiser ses connaissances et à rechercher de nouvelles techniques ou thérapies pour faire évoluer ses pratiques et ses postures professionnelles.
- Mobiliser sa pratique d'autorité dans la relation éducative.
- Maîtrise de soi au regard des usagers.

- Rigueur et ponctualité.
 - Connaissance et utilisation de l'ordinateur.
 - Respect des règles de confidentialité et de réserve.
 - Accueillir l'utilisateur et sa famille, établir une relation de confiance, contenante et non jugeante et les accompagner dans leurs réflexions en apportant ses connaissances et son expérience professionnelle.
- ➔ **Adapter et enrichir sa pratique**
- Participer aux temps de formations, journées d'études...
 - Réflexion et contribution à l'évolution des pratiques
- ➔ **Possession du permis de conduire.**

9 - ACTUALISATION DE LA FICHE DE POSTE

L'établissement modifiera la fiche de poste selon les besoins ou nécessités entraînant une modification de l'organisation du travail.

DATE :

SIGNATURE DU DIRECTEUR :

SIGNATURE SALARIE(E) :